

<p>ORDRE DU JOUR</p>	 <p>ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT 4 place Quincaille 62000 Arras ☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52 @ ecolepaulbertarras@orange.fr</p>	<p>Conseil d'école du 07 / 02 / 2019</p>
<p>Accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La bienvenue est souhaitée à tous les participants. Le directeur excuse l'absence du Délégué de l'Éducation nationale (DDEN), d'un parent et deux enseignants (temps partiels). Aucun représentant des élus de la municipalité d'Arras ne sera présent. Le référent des temps périscolaires est présent. • Remarque sur le précédent compte rendu de Conseil d'école. Pas de remarque. 	
<p>Questions des parents</p>	<p><u>Les 5 questions concernent le temps périscolaire et les services municipaux</u></p> <p>Question 1 Pouvez-vous rappeler la procédure pour la prise en charge d'accident pendant les temps périscolaires notamment en terme de déclaration et d'assurance ? En l'absence des représentants de la Mairie, il est suggéré de demander aux services municipaux concernés de réfléchir à un protocole explicite, uniformisé sur les écoles d'Arras et communicable aux membres de la communauté éducative.</p> <p>Question 2 Cantine : certains élèves ont eu des desserts de substitution ou aucun dessert, leur parole n'est pas entendue. En cas de modification, les parents peuvent-ils être informés ? Le référent explique qu'il est arrivé une fois qu'un lot de dessert (glaces) ait été donné seulement à certains élèves. Il s'agissait d'éviter de gaspiller, mais comme il n'y en avait pas assez, le choix avait été de les donner aux plus grands (CM2 et quelques CM1). Le référent précise également que les modifications sont rarissimes. L'équilibre entre les choix proposés et la volonté d'éviter le gaspillage amène parfois à ce que certains élèves aient moins de choix que d'autres (en fin de service notamment). Néanmoins les problèmes sont rares</p> <p>Question 3 aménagement pour les piétons et vélos aux abords de l'école : quelles suites pour les précédentes demandes ? Est-il possible d'étendre le panneau dépose minute sur la grille de l'école à l'ensemble de la place Quincaille. Le référent a rencontré des responsables de la CUA. Les réflexions sont en cours, dépose minute et blocage de rue sembleraient exclus. En l'absence des représentants de la Mairie, le directeur demande s'il est possible de connaître les interlocuteurs et les délais d'aménagements.</p> <p>Question 4 décali trop long : un tag est resté 1 mois sur la grille de l'école, quel modèle donne la ville d'Arras à travers ses bâtiments ? Malgré le signalement précoce, le nettoyage a effectivement tardé. Il est rappelé l'importance de l'apparence des bâtiments pour des questions de sécurité (des bâtiments dégradés laissent penser que les locaux sont peu surveillés ou occupés). Lorsque ce genre de dégradation échappe à la vigilance des personnels, il sera bienvenu que les parents qui le constatent, en fassent part dans l'école.</p> <p>Question 5 État du plafond du préau : après quelques dégâts, quel est l'état du préau ? Y-a-t-il toujours un projet pour les locaux situés au-dessus ? Les travaux de réparation ont été terminés et le préau est sécurisé. En l'absence des représentants de la Mairie, les évolutions des projets évoqués lors de précédents Conseils ne sont pas connus.</p> <p>Le directeur du conservatoire revient sur les requêtes formulées lors du dernier Conseil d'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il précise que les accès sont désormais facilités (portail arrière rendu accessible). • Après étude, les dossiers d'inscription garderont leur forme, car leur simplification s'est révélée impossible. • Pour les prochains entrants, une réflexion est en cours pour élaborer un document facilitant la prise de repères pour les familles (agenda par niveau ? Emploi du temps ?) • Et pour éviter les méprises, à chaque famille seront désormais précisés les emplois du temps comportant des moments de permanences. 	

<p>Compte rendu du Conseil d'élèves</p>	<p>Le dernier Conseil d'élèves s'est déroulé le 1er février. Il a été évoqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'absence de prise en compte de leurs demandes notamment concernant les aménagements de la cour. Il a été expliqué au Conseil d'élèves que ce n'était pas parce qu'ils étaient élèves que leurs demandes n'aboutissaient pas, que cela arrivait également au Conseil d'école. Les demandes d'aménagements extérieurs sont donc renouvelées : dans la cour (bancs, peinture des jardinières, peintures au sol et sur les murs), préau : pose d'un filet pour les ballons, nettoyage de cour (feuilles). En l'absence des représentants de la Mairie, la question sera néanmoins transmise à nouveau. • Les commandes de livres de bibliothèque (mangas) qui n'avaient pas été réalisées (les CM2 ont pris la résolution d'en faire parvenir une première liste dans la semaine). • Les toilettes de l'école <ul style="list-style-type: none"> - quant à certains progrès constatés (papier, propreté, respect des élèves) - quelques demandes (plus de vigilance pour l'alimentation en papier dans les toilettes des filles) - la construction de toilettes dans le bâtiment B est demandé (sous l'escalier ?). Pour des raisons pratiques comme de sécurité (en cas de confinement), cette demande est fortement appuyée par le Conseil d'école unanime. En l'absence des représentants de la Mairie, la question sera transmise. • Avec l'aide des ateliers éducatifs de la pause méridienne, la transformation des affiches de rappels des règles (réalisées par les classes) est prévue (avec un code signalétique : fond bleu pour obligation, fond rouge pour interdiction par exemple) • Les élèves demandent si des dispositifs (tampons ? pieds spécifiques?) peuvent être installés à chaque pied de chaise afin de minimiser les pollutions sonores. Cette demande est appuyée par les enseignants. En l'absence des représentants de la Mairie, la question sera transmise. • Les élèves demandent s'il est envisageable que chaque classe dispose d'un matériel de nettoyage basique (balai, ramasse poussière et balayette). Cette demande est fortement appuyée par le Conseil d'école unanime. En l'absence des représentants de la Mairie, la question sera transmise.
<p>Informations sur les actions pédagogiques : déroulement de scolarités</p>	<p>Tour d'horizon pédagogique</p> <p>Pendant une vingtaine de minutes, chaque enseignant des 9 classes de l'école, est invité à dresser l'état des lieux de la situation pédagogique de sa classe. Les propos font écho aux ressentis de début d'année.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans l'ensemble, les progressions sont vraiment conformes aux attendus des différents niveaux. Les performances des élèves sont satisfaisantes. Les inquiétudes (rythme d'acquisition, bases, fixation des connaissances) portent sur une demi douzaine d'élèves en CP, 5 élèves dans les CE1, 4 dans les CE2, 3 élèves en CM1 et 4 en CM2. Des aides leur sont d'ores et déjà proposées, et pour 5 d'entre-eux des équipes éducatives ont été organisées avec les parents concernés. Pour les sept élèves en inclusion dans les classes ordinaires et bénéficiant d'une prise en charge MDPH, des équipes de suivi de scolarité ont été ou seront conduites dans les délais prévus. • Aucune situation n'est très inquiétante. Cependant dans chaque classe des dispositifs sont proposés pour faire en sorte que certains élèves surmontent leurs difficultés. • Ainsi outre les aides pédagogiques complémentaires (APC) proposées, certains élèves bénéficieront de la présence d'un enseignant supplémentaire (enseignant des deux classes CHAM disponible pendant que leurs élèves sont au conservatoire). A partir de la prochaine période ce ne seront plus les CP qui seront dédoublés (comme c'était le cas depuis le début d'année) mais les élèves des quatre cours simples (CE1, CE2, CM1, CM2) qui pourront travailler de façon spécifique grâce à cet enseignant une heure par semaine. • Des projets pédagogiques et éducatifs exceptionnels sont également prévus et évoqués pour certaines classes : classe écocyclo à Ohlain (CM2) ; culture chinoise et théâtre (CM1/CM2) ; classe nature à Ohlain (CM1) ; partenariat médiathèque et journal scolaire (CE2) ; arts du spectacle, petites papilles et grands goûteurs, ferme pédagogique (2 CP)

<p>Informations sur les actions pédagogiques : le point sur le Projet d'école</p>	<p>Le point sur le futur projet d'école : le directeur rappelle que pour la rentrée 2019 débutera la mise en œuvre du nouveau projet pour l'école. Les axes proposés pour ce projet ont été sélectionnés suite à trois réunions de Conseil de maîtres qui ont pris en compte, le bilan du précédent projet, le nouveau projet académique, et les indicateurs locaux (institutionnels, environnementaux, historique...).</p> <p>Le travail de l'équipe a permis de proposer à l'Inspection de l'Éducation nationale trois axes prioritaires visant à caractériser notre école comme (formulations à finaliser)</p> <ul style="list-style-type: none"> • un lieu qui s'efforce d'offrir les meilleures conditions pour réussir • un lieu qui s'adapte pour faciliter l'inclusion de tous et tous les projets • un lieu qui aide à développer la construction de compétences citoyennes <p>Ces trois axes ont été validés par Mme L'inspectrice de la circonscription. Ils doivent désormais être déclinés en objectifs opérationnalisés et en actions.</p> <p>L'ensemble sera présenté au cours du prochain Conseil d'école afin qu'une mise en œuvre effective débute dès la rentrée de septembre 2019.</p>
<p>Bilan des associations</p>	<p>Association Amicale laïque Paul Bert</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bilan de l'exercice financier de septembre 2017 à août 2018 est présenté, les charges 3400 € et produits 4600 € principaux. <p>Les 3400 € du poste de charges (débits) concernent essentiellement les sorties culturelles, spectacles, séjours, voyages éducatifs et participation aux frais pour les sorties culturelles (env. 2900€), les achats de dictionnaires (500€)</p> <p>Les 4600 € du poste de produits (crédits) sont les cotisations des parents (600€) et les opérations lucratives : marché de Noël (1450 €), fête de fin d'année (2600€)</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'ores et déjà le bilan du marché de Noël de 2018 présente un bénéfice de plus de 1300€. • L'équipe pédagogique tient à remercier les membres de l'Amicale pour le chèque de 1000 € offert au cours du marché de Noël. Celui-ci servira à compléter le fonds de livres de bibliothèque.
<p>Informations sur les travaux en cours et réalisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux et aménagements demandés <p>- depuis plusieurs années désormais la construction d'un abri pour les vélos et trottinettes est demandé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle demande (cf. § Conseil d'élèves) : aménagement d'un local toilette (WC) dans le bâtiment B (sous l'escalier?) • Les points préoccupants : travaux demandés de longue date et toujours pas réalisés <ul style="list-style-type: none"> • l'installation de portes anti-panique aux sorties communes (recommandation commission de sécurité octobre 2013), • la sécurisation du dernier escalier du préau, • (bâtiment A) la réfection de la façade • le complément d'aménagement de la cour (mobilier de plein air), • Les recommandations de la commission de sécurité du 11 octobre 2018. Le rapport promis pour la fin d'année n'est toujours pas parvenu à l'école, néanmoins certaines préconisations seront reconduites (portes anti-paniques à toutes les sorties de secours, perçage de secondes portes dans certaines classes. • Travaux et aménagements réalisés • hormis des travaux de réparations sur les gouttières et l'éclairage de la cour, tous les petits travaux ont été réalisés • • Les demandes de matériel informatique ont été transmises aux services municipaux cette semaine : 3 TBI pour les classes qui n'en sont pas encore pourvues, et du petit matériel (clés de partage d'écran) ont été demandés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil est clos à 19h50, par un moment de convivialité offert par le Directeur

Arras, le 08 février 2019, Eric Flament, Directeur